

# Le risque de crue du gave sera bientôt endigué

## MAZÈRES-LEZONS

Financé en totalité par le Département, cet ouvrage sera achevé en juillet

OLIVIER DARRIOUMERLE (TEXTE)  
DAVID LEDEODIC (PHOTOS)

Les inondations de la semaine dernière ont réveillé quelques inquiétudes chez les riverains des salles municipales de Mazères-Lezons, sous la rocade de l'agglomération. Bientôt, tous ces habitants pourront dormir sur leurs deux oreilles. Sans se soucier des crues du gave de Pau. Le chantier de la digue est bien avancé. Débutés en 2015, les travaux financés en totalité par le Conseil départemental, seront achevés en juillet. Une longue attente pour les habitants de ce terrain devenu inondable, situé le long du gave de Pau, à côté des salles municipales et du terrain de football.

Les riverains avaient essuyé deux crues successives en juin 2013 et février 2014. La maire de Mazères-Lezons, Monique Sémavoine, assure que ce quartier sera bientôt protégé, entouré d'un remblai de 700 mètres de long et environ deux mètres de haut. « Les crues étaient centennales. L'actualité nous montre que les inondations sont désormais plus fréquentes. Il a beaucoup neigé en montagne, comme en hiver 2013. Après le redoux du printemps, les eaux s'accumulent. Mais cette fois, nous ne craignons plus la crue du gave, ni celle de l'Arriou (appelé aussi canal du Moulin NDLR). »

### 1,4 million d'euros

À l'origine de ces inondations, il y a la construction de la rocade, ouvrage d'État du début des années 90. « La gestion de ces ouvrages d'État a été transférée au Département. Un héritage dont on se serait bien passé », sourit Jean-Jacques Lasserre, président du Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques. Lors de la construction de la rocade, deux ponts secs étaient prévus. Pour des raisons



La digue en cours de construction serpente à travers champs sur plus de 700 mètres pour protéger le quartier de Mazères-Lezons le plus proche du gave de Pau... et de la rocade

obscur, un seul pont est finalement sorti du sol. Cette économie de béton sera la source des problèmes d'inondation à venir. « La rocade fait barrage au gave. lorsqu'elle sort de son lit, l'eau ne s'évacue pas », explique Bruno Vermesse, président de l'association de l'association de dé-

« Pour rattraper un mauvais calcul de l'État, le Conseil départemental a dû mettre la main à la poche »

mentale a dû mettre la main à la poche. Décision prise en 2015 par Jean-Jacques Lasserre pour un montant de plus de 1 400 000 euros. Un prix élevé pour anéantir tout risque, réel ou supposé. Le principe de précaution appliqué à la lettre. L'association de riverains, restée muette jus-

qu'à la crue de juin 2013, se félicite qu'enfin une digue encercle leur quartier. « Il a fallu attendre que le gave déborde », souffle Bernard Manente, trésorier de l'association, qui se dit satisfait de l'avancée des travaux. Celui-ci assure, photo à l'appui, que l'eau est montée jusqu'à la ligne du fronton. « 10 cm de plus, tout le

qu'à la crue de juin 2013, se félicite qu'enfin une digue encercle leur quartier. « Il a fallu attendre que le gave déborde », souffle Bernard Manente, trésorier de l'association, qui se dit satisfait de l'avancée des travaux. Celui-ci assure, photo à l'appui, que l'eau est montée jusqu'à la ligne du fronton. « 10 cm de plus, tout le



Riverains et élus, Monique Sémavoine et Jean-Jacques Lasserre, se concertent sur le pont du canal du moulin

qu'à la crue de juin 2013, se félicite qu'enfin une digue encercle leur quartier. « Il a fallu attendre que le gave déborde », souffle Bernard Manente, trésorier de l'association, qui se dit satisfait de l'avancée des travaux. Celui-ci assure, photo à l'appui, que l'eau est montée jusqu'à la ligne du fronton. « 10 cm de plus, tout le

quartier était inondé ». Heureusement, ce ne fut pas le cas. Mais, les salles municipales, tout comme les terrains de sport en bordure de gave, étaient sous l'eau. En cas de nouvelle crue, ces installations municipales seront de nouveau inondées. Mais, les maisons des habitants, elles, auront les pieds au sec.